


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Belfort, 15 octobre 2024

Fermeture temporaire au public du Service de Gestion Comptable de Belfort 2 et de la Direction départementale des Finances publiques du Territoire de Belfort

En raison de travaux de mise en conformité aux normes d'accessibilité du bâtiment situé 9bis Faubourg de Montbéliard à Belfort, le Service de Gestion Comptable de Belfort 2 et la Direction départementale des Finances publiques du Territoire de Belfort seront fermés au public à compter du 21 octobre 2024, pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

Pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...) comportant un QR code , vous pouvez vous rendre chez un buraliste partenaire agréé affichant le logo « Paiement de proximité », pour y effectuer un paiement en espèces, jusqu'à 300 €, ou par carte bancaire (quel que soit le montant).

Liste des buralistes partenaires agréés : <https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>

Attention, les avis d'impôts supérieurs à 300 € ne pourront pas être payés auprès des buralistes, mais selon un mode paiement dématérialisé.

Pour tout autre renseignement, les usagers peuvent composer le **03 84 36 62 33**, contacter les services via la messagerie sécurisée de leur espace particulier sur www.impots.gouv.fr ou se rendre au Centre des Finances publiques, 1 Place de la Révolution française à Belfort.

